

## ECO-PATURAGE

### 1- Clôtures :

- Clôture en grillage acier galvanisé en maille 10x10cm htr : 1,20m - poteaux en Acacia 10/12 cm
- Clôture électrique solaire permanente marque Patura (type P350), fil de fer Ø1,6, isolateurs déportés à vis tous les 3 poteaux, posés sur 2 hauteurs de fils intérieurs déportés (1 hauteur à 30cm et l'autre à 1m).

Le panneau solaire sera déporté et positionné sur un mat d'éclairage fournit par la ville à 6 m de haut. La pose de ces éléments sera à votre charge.

-Poteaux en Acacia 10/12 cm (poteau tous les 3 m), htr: 1,20m hors sol. Les pieux seront battus à refus sur une profondeur minimale de 0,50m tous les 3m. Poteaux d'angles, de départ et d'arrivée seront enfoncés à 0,80 m.

-mise en place d'éléments selon la préconisation du fournisseur : isolateurs d'angle, ressorts de tension adapté, plusieurs prises de terre (2 piquets galvanisés, d'1,5 m de long, séparés de 3 m et enfoncé d'env 1,3 m).

-mise en place de panneaux réglementaires

La conception devra être conforme aux préconisations du fournisseur Patura.

### 2- Portail :

Portail châtaignier type Western double battants 2x2 m, poteaux 125 x 125 mm scellés avec verrou cadénassable.

Le positionnement des portails devra être validé par la ville.

### 3- Abri pour animaux : selon les spécifications suivantes

Les abris devront être posés sur un empierrement sur une épaisseur de 30 cm à compter du fond de forme sur la totalité de l'espace défini pour l'abri avec une bande de propreté de 0,5 m. L'emplacement devra être réalisé en fonction de la topographie de l'espace (point haut pour que l'emplacement de l'abri de présente pas d'humidité au sol).

Ils seront fabriqués en totalité en bois naturel imputrescible d'épaisseur 2 cm avec un recouvrement des lames du toit de largeur 6 cm (soit 3 cm de part et d'autre de la jointure)

Dimension abri : Longueur 3.1m, hauteur façade 1,5 m, largeur 2,2 m - déplaçable : 4 crochets de levage sur le toit

Equipements intérieurs : 4 mangeoires + 1 fourragère murale + une caisse fixée dans le fond de l'abri avec serrure cadenassable pour le stockage de la batterie clôture (côté à définir en fonction de l'emplacement du panneau solaire) + support acier galvanisé pour la pierre à sel.

Gouttière amovible pour la récupération des eaux.

Photo de principe :



Le positionnement des abris devra être validé par la ville.